

# Les Espaces Info Energie, un réseau de spécialistes à votre service

Un conseil gratuit, neutre et objectif sur la maîtrise de l'énergie, les bâtiments basse consommation (BBC), les énergies renouvelables, les chauffages performants.

## Des conseillers proches de chez vous qui

- traitent vos demandes d'informations ;
- vous apportent un conseil technique dans des cas simples ne nécessitant pas une étude particulière ;
- vous orientent si nécessaire vers les organismes, les bureaux d'études ou encore les entreprises compétentes ;
- vous fournissent une documentation adaptée.

## Les autres aides pour les particuliers

**Les crédits d'impôt** (équipements performants et énergies renouvelables)  
**Adressez-vous à votre Espace Info Energie.**

**L'éco-prêt à taux zéro (rénovation) et le prêt à taux zéro (acquisition)**  
**Consultez le site internet [www.ademe.fr/particuliers](http://www.ademe.fr/particuliers) ou adressez-vous à votre Espace Info Energie.**

**Les aides de l'Anah**  
L'Agence nationale de l'habitat accorde des aides lors de la rénovation d'un logement.  
**Plus d'informations : 0 826 803 939**

**Pour en savoir plus**  
**Sur les différentes aides de l'État et des collectivités, vous pouvez contacter votre conseiller EIE.**



Le programme Effilogis est initié par la Région Franche-Comté, mené en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), animé par AJENA Energie et Environnement, avec la participation du réseau des Espaces Info Energie.

LA FRANCHE-COMTÉ, UNE RÉGION GRANDE PAR SES TALENTS

[www.ffmpeg.fr](http://www.ffmpeg.fr)

programme  
**effilogis**  
Franche-Comté, l'énergie maîtrisée



# Particuliers, réduisez votre facture d'énergie !

## Guide des aides aux particuliers

Septembre 2011

**INFO → ÉNERGIE**  
en FRANCHE-COMTÉ



**Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt**  
GAÏA Energies - Tél. 03 84 21 10 69  
[contact@gaia-energies.org](mailto:contact@gaia-energies.org)

**Doubs**  
CAUE du Doubs - Tél. 03 81 82 04 33  
[caue25-info.energie@wanadoo.fr](mailto:caue25-info.energie@wanadoo.fr)

**Jura**  
AJENA Energie Environnement - Tél. 03 84 47 81 14  
[infoenergie.jura@ajena.org](mailto:infoenergie.jura@ajena.org)

**Haute-Saône**  
ADERA - Tél. 03 84 92 15 29  
[adera.infoenergie@orange.fr](mailto:adera.infoenergie@orange.fr)

Dans le cadre du programme Effilogis, les EIE bénéficient du soutien de la Région Franche-Comté et de l'ADEME.

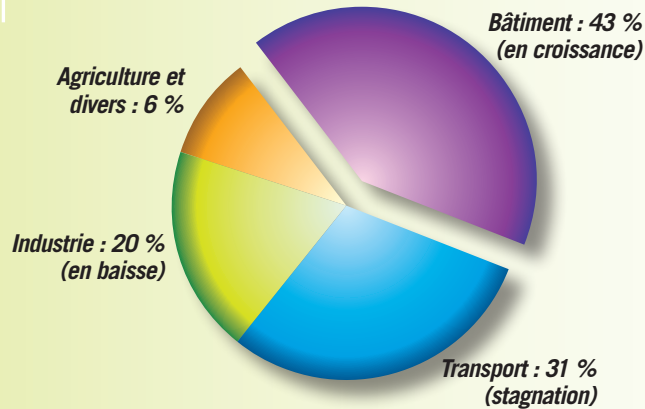
# La Région responsable

Le programme Effilogis est un dispositif d'aides aux particuliers, bailleurs sociaux, collectivités pour développer l'efficacité énergétique des bâtiments. Il vise à diviser par 4 les consommations énergétiques des logements existants et ainsi :

- contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique ;
- réduire les charges énergétiques des Francs-Comtois ;
- maintenir une activité et développer de nouveaux emplois qualifiés et durables dans le secteur du bâtiment.

## Programme Effilogis

Consommation d'énergie finale en France



Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France parmi l'ensemble des secteurs économiques. Il consomme actuellement près de 43 % de l'énergie finale totale. Par ailleurs, il est responsable de 23 % des émissions nationales de gaz à effet de serre.

## Bon à savoir

L'audit énergétique se distingue du diagnostic de performance énergétique (DPE). Le DPE indique le niveau de consommation énergétique d'un logement à l'aide de l'étiquette énergie. L'audit énergétique apporte les préconisations détaillées des travaux à réaliser pour la basse consommation d'énergie.

Deux aides et un réseau de conseillers pour le Bâtiment basse consommation d'énergie (BBC) !

### L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE POUR RÉPONDRE À LA PERFORMANCE BBC RÉNOVATION

#### Pour qui ?

Les particuliers de Franche-Comté, propriétaires ou bailleurs.

#### Pour quoi ?

L'audit vous permet d'obtenir les **conseils personnalisés d'un thermicien** afin de vous aider à faire des choix adaptés grâce à :

- une étude de votre habitation<sup>1</sup> ;
- des préconisations détaillées sur les travaux à réaliser ;
- des scénarios de travaux (une solution globale et une par étapes) avec une estimation des coûts et des aides financières.

#### Comment ?

**Étape 1** : contactez gratuitement un conseiller de votre Espace Info Energie (EIE) pour formuler une demande d'aide à la Région Franche-Comté.

**Étape 2** : si votre dossier est conforme, la Région Franche-Comté vous envoie un « Chèque audit Effilogis ».

**Attention** : seuls les bureaux d'études qui ont signé une convention avec la Région peuvent réaliser les audits énergétiques selon cette formule.

**Étape 3** : choisissez le prestataire et faites réaliser l'audit dans un délai d'un an maximum après l'émission du « chèque audit Effilogis ».

**Étape 4** : à l'issue de sa prestation, le bureau d'étude vous fait un compte rendu et déduit le montant du « chèque audit Effilogis » de sa facture.

#### Combien ?

Le coût global d'un audit est de **700 €**.

La Région Franche-Comté et l'ADEME financent la part principale, soit **550 €**.

Il vous reste donc **150 €** à régler directement au bureau d'études.

### L'APPEL À PROJETS POUR DES RÉNOVATIONS DE LOGEMENTS BBC

#### Pour qui ?

Les particuliers<sup>2</sup> de Franche-Comté, propriétaires ou bailleurs.

#### Pour quoi ?

Pour vous accompagner dans la **rénovation BBC-Effinergie<sup>3</sup>** et ainsi diviser par 4 la consommation d'énergie de votre logement. Les opérations éligibles doivent :

- être en phase de **conception, avant travaux**,
- comporter une **équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou une maîtrise d'œuvre qualifiée**,
- disposer d'un **audit énergétique ou d'une étude thermique**.

#### Comment ?

**Étape 1** : consultez le dossier de candidature disponible auprès des EIE ou sur le site : [www.ffmpeg.fr](http://www.ffmpeg.fr)

**Étape 2** : contactez votre EIE qui vous apportera des conseils pour constituer votre dossier de candidature et l'adresser à la Région Franche-Comté.

**Étape 3** : la sélection des lauréats se déroule selon les conditions détaillées dans le règlement.

**Étape 4** : le paiement est effectué en un seul versement<sup>4</sup>, sur justificatifs de dépenses et de certification BBC-Effinergie.

#### Combien ?

**Pour les propriétaires occupants** : subvention forfaitaire de **7 000 €** par opération sélectionnée, bonifiée de **1 000 €** à **5 000 €** sur critères sociaux et/ou de performance du bâtiment<sup>5</sup>.

**Pour les propriétaires bailleurs** : subvention forfaitaire de **3 000 €** par logement, dans la limite de **15 000 €** par opération sélectionnée<sup>6</sup>.

Pour plus d'information, consultez le site Internet [www.ffmpeg.fr](http://www.ffmpeg.fr)

### Notes

<sup>1</sup> Les aspects étudiés sont :

- pour le bâti :
  - isolation des parois (murs, toit) ;
  - qualité des ouvrants ;
  - ponts thermiques ;
  - étanchéité à l'air.

► pour les équipements :

- ventilation ;
- chauffage et production d'eau chaude sanitaire ;
- systèmes utilisant les énergies renouvelables ;
- éclairage.

<sup>2</sup> sont exclus les particuliers dont le revenu fiscal dépasse 30 000 € par part et par an.

<sup>3</sup> BBC-EFFINERGIE® est le label qui identifie les bâtiments basse consommation.

<sup>4</sup> Le cumul des aides publiques ne pourra être supérieur à 80 % de l'assiette TTC des dépenses retenues.

<sup>5</sup> Sous réserve d'approbation par la Commission permanente du Conseil régional de Franche-Comté.